

DESCRIPTION DE POSTE ET PROFIL DU CANDIDAT IDÉAL



FONDATION CANADIENNE POUR L'INNOVATION PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Préparé par : Pascal Becotte
Mrinalini Menon
Sharon Rudy

Mandat : 38164-001

Date : octobre 2009

Amsterdam
Atlanta
Barcelona
Beijing
Bogota
Boston
Brussels
Budapest
Buenos Aires
Calgary
Chicago
Dallas
Dubai
Frankfurt
Geneva
Hong Kong
Houston
Johannesburg
London
Los Angeles
Madrid
Melbourne
Mexico City
Miami
Milan
Minneapolis/St. Paul
Montreal
Mumbai
Munich
New Delhi
New York
Orange County
Paris
Philadelphia
Prague
Rome
San Francisco
Santiago
Sao Paulo
Shanghai
Silicon Valley
Singapore
Stamford
Stockholm
Sydney
Tokyo
Toronto
Vienna
Warsaw
Washington, D.C.
Zurich

Confidentiel : Ce document a été préparé à l'usage exclusif du client mentionné ci-dessus. Eu égard au caractère confidentiel des informations qui y sont contenues, son utilisation doit être contrôlée et strictement limitée aux responsables de la société cliente directement intéressée. L'information contenue dans les présentes vous est transmise de bonne foi et nous la croyons exacte; toutefois, des vérifications pourraient s'imposer.

SpencerStuart

DESCRIPTION DU POSTE

LE CONTEXTE

Le Canada fait partie du groupe de pays qui considèrent qu'une économie solide et diversifiée axée sur les connaissances est un élément essentiel pour maintenir leur compétitivité sur la scène internationale. Les sociétés et les économies du XXI^e siècle, axées grandement sur la connaissance, seront caractérisées par la recherche de pointe et une main-d'œuvre hautement qualifiée et instruite. Ces économies se distingueront par un environnement commercial, réglementaire et social qui favorisera l'entrepreneuriat et la pensée créative. Depuis 1997, le gouvernement fédéral du Canada a augmenté, dans une mesure sans précédent, son soutien financier à la recherche dans tout le pays. La création de la FCI, du Programme des chaires de recherche du Canada, de Génome Canada et des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), ainsi que des réseaux étendus et élargis du Programme des Réseaux de centres d'excellence, constitue un brillant exemple de ce nouvel engagement en matière de recherche et d'innovation. Le Canada s'est par conséquent acquis une réputation mondiale pour le calibre de ses activités de recherche et le niveau de la formation de son personnel, ce dont témoigne le calibre des chercheurs talentueux qu'il a réussi à recruter et à maintenir en poste, de même que les découvertes novatrices que ses chercheurs ont réalisées. Cependant, il existe encore de nombreuses possibilités pour favoriser la recherche et l'innovation et pour stimuler la productivité du Canada.

LE POSTE À POURVOIR

La Fondation canadienne pour l'innovation (ci-après, la « FCI ») cherche un nouveau président-directeur général (ci-après, le « PDG ») afin de jouer un rôle de premier plan dans l'édification et le renforcement de nouvelles capacités en matière d'excellence en recherche au Canada. Essentiellement, le candidat retenu héritera d'une solide plateforme pour façonner l'avenir. Le nouveau PDG fera entendre une voix enthousiaste, crédible et convaincante, et se consacrera à maintenir la situation du Canada comme destination de choix en matière de science et d'innovation de calibre mondial. Il héritera ainsi d'un organisme bien géré et très respecté. Il concentrera ses efforts pour continuer à établir des ponts entre les secteurs académique, gouvernemental et privé afin de renforcer la capacité du Canada à rehausser le calibre des activités de recherche qui y sont menées et le niveau de leur productivité. Le candidat retenu doit être un penseur créatif, apte à susciter l'évolution de la recherche, à écouter, à consulter et à mobiliser des leaders ayant des intérêts divers pour soutenir ces objectifs qui leur sont communs. Les compétences clés rattachées à ce poste comprennent l'entregent et d'excellentes capacités de communication, ainsi qu'une vision créative.

La FCI révisé et améliore constamment ses mécanismes de financement pour qu'ils s'harmonisent avec un paysage de recherche en perpétuelle évolution afin de :

SpencerStuart

- transformer la façon dont on mène les activités de recherche;
- créer un milieu de recherche solide et dynamique dans tout le Canada;
- recruter et maintenir en poste d'excellents chercheurs;
- rehausser la productivité de la recherche et améliorer la formation du personnel hautement qualifié;
- construire de nouveaux réseaux et partenariats régionaux, nationaux et internationaux.

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

Fort de l'appui du conseil d'administration, le président-directeur général est responsable d'un organisme professionnel dynamique ayant une visibilité internationale et chargé, pour l'ensemble du Canada, de construire et d'améliorer la capacité d'innovation en investissant dans l'infrastructure de tous les secteurs de recherche. Le nouveau PDG jouera un rôle clé dans la définition de l'orientation stratégique de la FCI et s'appuiera sur les forces et le mandat de cette dernière pour jeter les bases des stratégies visant le financement de l'infrastructure de recherche. Le président encouragera l'équipe de la FCI à miser sur des partenariats entre les établissements de recherche, les gouvernements, les organismes fédéraux de financement et le secteur privé, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Principaux liens relationnels

Supérieur hiérarchique : Conseil d'administration

Subordonnés directs : Trois vice-présidents (Programmes et planification, Relations extérieures et communications, Finances et gestion), et une adjointe exécutive

Autres relations clés : Universités, hôpitaux de recherche, collèges, partenaires financiers (gouvernements et secteur privé), organismes fédéraux et provinciaux de financement de la recherche.

Principales responsabilités

Le PDG démontrera sa passion pour l'innovation, beaucoup d'entregent et un leadership créatif dans la réalisation de la mission unique de la FCI. Le candidat retenu devra être crédible lorsqu'il abordera des questions liées aux sciences ou à l'innovation, et démontrer de bonnes capacités de persuasion. Il saura inspirer le respect des différentes parties intéressées et stimuler leur intérêt pour la formation de partenariats visant à accomplir la mission de la FCI. Le PDG saura également mobiliser les parties intéressées pour qu'elles participent à la réflexion approfondie sur laquelle repose les succès de la

SpencerStuart

Stratégie fédérale en matière de sciences et de technologie et la hausse de la productivité des activités de recherche du Canada en regard des normes internationales.

Dans le cadre de la structure et du mandat uniques de la FCI, le programme du prochain PDG sera le suivant :

Élaborer des approches et des orientations stratégiques afin :

- de contribuer à la satisfaction des besoins en matière d'infrastructure de recherche pour soutenir un dynamique secteur de la recherche qui produit des retombées socioéconomiques au profit des Canadiens.
- de favoriser une collaboration et un dialogue soutenus avec tous les partenaires du milieu de la R-D au Canada.
- d'inciter le secteur privé à mettre en place des partenariats élargis avec les établissements de recherche afin de stimuler le développement économique et d'établir des milieux de formation de haut calibre.
- de continuer à faire preuve d'innovation et d'initiative dans l'exécution du mandat de la FCI et dans la réalisation de ses objectifs, tels qu'ils figurent dans l'*Accord de financement* qui lie la FCI au gouvernement du Canada.
- assurer une conception novatrice et une prestation efficace des programmes de la FCI.

Agir comme principal représentant et porte-parole de la Fondation sur la scène nationale et internationale, notamment auprès des parties intéressées suivantes :

- Sa clientèle – principalement des universités, des hôpitaux de recherche et des collèges, ainsi que des instituts de recherche à but non lucratif.
- Des partenaires de financement – particulièrement les gouvernements fédéral et provinciaux et le secteur privé.
- Les organismes fédéraux et provinciaux de financement de la recherche (IRSC, CRSNG, CRSH, etc.) pour mieux répondre aux besoins du milieu de la recherche en établissant des relations productives et en travaillant à la mise en œuvre de la *Stratégie fédérale en matière de sciences et de technologie* partout au Canada.

Développer des stratégies de communication efficaces qui permettent de :

- Reconnaître l'apport de tous les partenaires, dont l'investissement de fonds publics par le gouvernement fédéral.

SpencerStuart

- Présenter aux bailleurs de fonds et au grand public les retombées socioéconomiques des investissements en recherche.
- Rehausser la visibilité et la réputation des démarches de recherche novatrices, tant au Canada que dans le monde entier.

Diriger la FCI en mettant l'accent sur le maintien de ses valeurs et de sa culture organisationnelles.

Assumer toute la supervision financière et administrative d'une équipe diversifiée de 65 personnes dévouées.

Informier le conseil d'administration et communiquer avec lui de façon fiable et constante, et veiller à ce que chaque membre du Conseil adhère à la mission de la CFI, et qu'il soutienne et participe à la réalisation de cette mission et à la production des retombées qui en découle.

PROFIL DU CANDIDAT : CRITÈRES DE SÉLECTION

Expérience Requise

- Excellente feuille de route en matière de leadership sur les plans de la stratégie, de la fiabilité, de la souplesse et de l'innovation.
- Présence publique dynamique et engagement éprouvé en matière d'excellence et de responsabilité.
- Passion pour la recherche et expertise adéquate pour l'établissement de partenariats fructueux avec les gouvernements, les organismes de financement, le secteur privé et le secteur à but non lucratif.
- Expérience et réalisations reconnues dans le domaine de l'innovation : mise en œuvre de travaux de recherche, administration de projets de recherche ou utilisation des résultats de recherche qui suscitent le respect dans le milieu de la recherche.
- Crédibilité personnelle nécessaire pour exercer un leadership fort et dynamique afin de stimuler le changement.
- Aptitude à travailler en collaboration et en partenariat.
- Connaissance approfondie des politiques et processus du gouvernement fédéral en matière de S et T et de la R-D, et de leurs rôles dans le milieu canadien de la recherche dans les petits et les grands établissements.

SpencerStuart

- Connaissance approfondie des modes de financement de la recherche au Canada et dans le monde, particulièrement en ce qui a trait au développement de l'infrastructure de recherche.
- Aptitude à communiquer dans les deux langues officielles. Cela constitue un atout important.
- Diplôme universitaire de premier cycle exigé – un diplôme universitaire de deuxième et de troisième cycle constitue un atout.

Compétences Recherchées

Rassembleur : Le candidat idéal apportera une perspective et une expérience qui touche les milieux universitaires, gouvernementaux et industriels et sera à même de comprendre les facteurs et motivations de chaque partie intéressée dans la poursuite de l'excellence en recherche et innovation. Il se sentira à l'aise d'évoluer dans les divers milieux d'Ottawa et d'assurer la liaison avec les différents représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, tant chez les élus qu'au sein de l'administration, ainsi qu'avec les principaux organismes de financement du Canada. Les relations existantes et la connaissance des trois piliers de la recherche (universités, gouvernements, industrie), au pays et à l'étranger, et une bonne réputation découlant de ses idées stimulantes et de son aptitude à motiver constituent un atout important.

Communicateur : Le nouveau PDG valorisera inlassablement, de façon énergique et convaincante, les investissements soutenus pour favoriser l'innovation pour le bien de tous les Canadiens. Il saura comment écouter et inspirer, gravitera sans problème autour de divers groupes d'intérêt (allant des hauts dirigeants d'entreprises et d'universités, aux ministres et aux employés cadres du fédéral, en passant par les étudiants et les jeunes diplômés). Essentiellement, il deviendra la voix et le visage de l'innovation au Canada. Le nouveau PDG devra joindre divers intervenants, dont les décideurs industriels et gouvernementaux et le grand public, afin de les conscientiser et de stimuler le soutien de la recherche et de l'innovation au Canada.

Penseur et visionnaire créatif : Le prochain PDG de la FCI assumera ses fonctions avec la réputation d'être capable de remettre les choses en question, de prendre des concepts en apparence impossibles et de les traduire en résultats tangibles. Il fera preuve d'une grande largeur d'esprit, se montrera ouvert aux nouvelles façons d'aborder les problèmes existants et sera disposé et apte à rendre d'énormes objectifs à long terme plus pertinents et mesurables à court terme. En étroite collaboration avec le conseil d'administration et avec d'autres partenaires clés, le nouveau PDG dirigera de manière proactive la FCI dans sa planification stratégique pour que ses priorités présentes et futures soient prises en compte et que toutes les occasions soient exploitées afin d'assurer une évolution positive de la position du Canada comme chef de file mondial de la recherche et de l'innovation

SpencerStuart

L'ORGANISME

La FCI est organisme autonome créé par le gouvernement du Canada pour financer l'infrastructure de recherche. Elle a pour mandat de renforcer la capacité des universités, des collèges et des hôpitaux de recherche, de même que des établissements de recherche à but non lucratif du Canada de mener des projets de recherche et de développement technologique de calibre mondial qui produisent des retombées pour les Canadiens en contribuant au financement de l'infrastructure de recherche. Depuis sa création en 1997, la FCI a engagé presque 5,2 milliards de dollars pour financer plus de 6 300 projets menés dans 130 établissements de recherche situés dans 65 municipalités aux quatre coins du Canada. De plus, le gouvernement fédéral a attribué à la FCI 600 M\$ supplémentaires pour ses prochains concours.

La FCI se distingue de nombreuses façons :

- D'abord et avant tout, elle se concentre sur le financement des coûts d'immobilisation liées à l'infrastructure de recherche, et non à la recherche en tant que telle. Cette infrastructure ne se limite pas à l'équipement, mais peut comprendre des locaux et diverses installations.
- La FCI transige avec les établissements admissibles (les demandeurs), plutôt que directement avec les chercheurs. Ces établissements présentent des projets dans le contexte de leur *Plan de recherche stratégique*, qui établit leurs priorités en fonction de leurs orientations stratégiques.
- La FCI finance jusqu'à 40 % des coûts admissible d'un projet. Les établissements doivent fournir les 60 % restants en collaboration avec leurs autres partenaires : les provinces, le secteur privé et les organisation philanthropes.
- La FCI approuve le financement des propositions retenues par suite d'une évaluation approfondie effectuée par des experts et des comités d'évaluation multidisciplinaires.
- La FCI est un organisme autonome financé par le gouvernement du Canada.

Programmes de la FCI

La FCI remplit son mandat de financement d'une infrastructure de recherche de calibre mondial au moyen d'une architecture de programmes visant à fournir des fonds d'immobilisation et des fonds d'exploitation et de maintenance. Les programmes actuels de la FCI sont les suivants :

- Fonds de l'avant-garde (FA) et Fonds des initiatives nouvelles (FIN)
- Fonds des leaders (FL)
- Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI)

SpencerStuart

Gouvernance

La FCI est dirigée par un conseil d'administration de 15 membres qui prend les décisions finales relatives aux projets à financer et qui fixe des objectifs stratégiques dans le contexte de l'*Accord de financement* qui lie la Fondation et le gouvernement fédéral.

Le conseil d'administration supervise également les responsabilités de la direction par son comité de régie et de mise en candidature, son comité de la vérification et des finances et son comité des investissements. Ces comités veillent à ce qu'un cadre de travail approprié soit en place pour que la FCI mène ses activités de façon efficace et responsable, et qu'elle fournisse des rapports et des recommandations au conseil d'administration. Parmi leurs principales responsabilités, on compte la revue de la réglementation, des politiques de ressources humaines, de la planification, des budgets, des procédures de contrôle interne, des investissements, et la formulation de conseils aux administrateurs sur les questions de vérification et de production de rapports financiers.

Le conseil d'administration relève des 15 membres de la Fondation – une entité supérieure qui joue un rôle semblable aux actionnaires d'une entreprise, mais qui représente le public canadien. Ses membres sont responsables de la nomination de huit des 15 administrateurs du conseil d'administration. Les sept autres membres du conseil d'administration, dont le président, sont nommés par le gouverneur en conseil. Les membres de la Fondation nomment également d'autres membres pour remplacer ceux dont le mandat expire.

Le conseil d'administration, le personnel et les évaluateurs signent une déclaration régissant toute question de conflit d'intérêts.

En 2006, la FCI a reçu le [Prix national d'excellence en gouvernance du Conference Board of Canada et de Spencer Stuart](#) dans la catégorie secteur public. En 2009, elle a été classée au 15^e rang parmi les petits et moyens employeurs du Canada par le Centre for Business Venturing à la Queen's School of Business et Hewitt Associates, en partenariat avec le *Globe and Mail*. Ces prix soulignent les solutions dynamiques et novatrices aux défis en matière de gouvernance et la qualité du travail des organismes qui ont innové dans la recherche de l'excellence en gouvernance et favorisé un environnement d'excellence au sein de leur propre organisation.

Pour en savoir plus sur la FCI, visiter le site : www.innovation.ca

SpencerStuart

Missions et valeurs

Tout au long du processus menant aux décisions de financement, la FCI est guidée par une série de principes et de valeurs partagée par son conseil d'administration et par tous ses employés :

Un *organisme ayant un potentiel transformateur* et qui a un impact durable et profond sur le milieu de la recherche.

Un *organisme de services* qui fournit des services efficaces et efficients à sa clientèle.

Un *organisme consultatif* qui entreprend régulièrement de larges consultations auprès des établissements de recherche, de leurs partenaires et d'autres parties intéressées.

Un *organisme souple* qui sait s'adapter à des contextes changeants et qui améliore sans cesse ses politiques, ses programmes et ses services.

Un organisme dont les processus d'évaluation se caractérisent par *la transparence, l'intégrité, l'équité et un processus décisionnel indépendant*.

Un *organisme responsable* qui veille à ce que les fonds soient utilisés de la façon la plus responsable possible, qui surveille les résultats et les retombées de ses activités et qui tient les parties intéressées bien informées.

* * * * *

**Pour toute demande de renseignement, nomination et expression d'intérêt,
communiquer directement avec les consultants en recherche
de la Fondation canadienne pour l'innovation.**

Spencer Stuart 416-361-0311

**Sharon Rudy: srudy@spencerstuart.com
Pascal Becotte: pbecotte@spencerstuart.com**